

Document généré le lundi 27 février 2023 à 15:18

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Alertes	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale 27/02/23	27/02/23	1339	6	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale 27/02/23 à 11h10		1/3	23-26825	

Service : CPJ

Référénts : SARA BENCHEMSI

Classification CPV :Principale : **98330000** - Services de soins corporelsComplémentaires : **98370000** - Services funéraires et services connexes

AVIS DE PUBLICITE

VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire

Hôtel de Ville


service de la commande publique

rue Carnot

BP 50038 - 84800 L'Isle sur la Sorgue

Tél : 04 90 38 96 50

SIRET 21840054700012

 [W](#) Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 48 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Groupement de commandes : Non

Objet	Prestations de soins de thanatopraxie et de transport avant mise en bière pour le SPIC funéraire de la Commune de L'Isle sur la Sorgue.
Référence	MP23-02
Type de marché	Services
Mode	Procédure adaptée ouverte
Technique d'achat	Accord-Cadre
Lieu d'exécution principal	SPIC funéraire 84800 L'Isle sur la Sorgue
Durée	48 mois
Description	Il s'agit d'une procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions de l'article R.2123-1, 1° du Code de la Commande Publique. Le marché prend la forme d'un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire passé par un pouvoir adjudicateur avec un montant minimum et avec montant maximum annuel de commandes, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande, en application de l'article R2162-2 alinéa 2 et R2162-13 à R2162-14 du code de la commande publique. Le montant annuel minimum est fixée à 10 000 € et le montant maximum annuel est fixé à 45 000€ HT.

L'accord-cadre a une durée initiale de 12 mois à compter du 1er mai 2023 ou de sa date de notification si elle est postérieure.
Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois.
La durée totale maximale de l'accord-cadre est fixée à 48 mois.

Code CPV principal

98330000 - Services de soins corporels

Code CPV
complémentaire

98370000 - Services funéraires et services connexes

Forme

Prestation divisée en lots : Non
Les variantes sont exigées : Non
Identification des catégories d'acheteurs intervenant :
Mairie de l'Isle sur la Sorgue (SPIC Funéraire)

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Liste et description succincte des conditions :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

La liste des pièces à fournir à l'appui de la candidature figure à l'article 5.1 du règlement de la consultation

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

La liste des pièces à fournir à l'appui de la candidature figure à l'article 5.1 du règlement de la consultation

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat

La liste des pièces à fournir à l'appui de la candidature figure à l'article 5.1 du règlement de la consultation

Marché réservé : Non

Réduction du nombre de candidats : Non
La consultation comporte des tranches : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
Visite obligatoire : Non

Critères d'attribution Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Renseignements Correspondre avec l'Acheteur administratifs
Sandrine GALLET
Tél : 04 90 38 96 50

Documents

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Offres Remise des offres le **27/03/23 à 12h00** au plus tard.

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

L'acheteur n'exige pas que les groupements d'opérateurs économiques adoptent une forme juridique déterminée après l'attribution de l'accord-cadre mais en cas de groupement conjoint le mandataire doit être solidaire.

La prestation sera financée selon les modalités suivantes : Financement sur le budget du SPIC funéraire de la Commune.

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement (« factures »).

Les pièces à fournir (candidature et offre) sont détaillées à l'article 5.1 du règlement de la consultation (RC)

Les critères de jugement des offres figurent à l'article 8.2 du RC.

L'accès aux documents de la consultation est gratuit sur le site:

<https://www.marches-publics.info>.

L'acheteur se réserve le droit de procéder à une négociation dans les conditions de l'article 9 du RC

Envoi le 27/02/23 à la publication